



Union - Discipline - Travail

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GESTION SOCIALE POUR LA DIRECTION DE LA COORDINATION DES PROJETS (DCP)



T E R M E S D E R E F E R E N C E

FEVRIER 2019

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de l'Hydraulique de la République de Côte d'Ivoire prévoit de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de projets de développement dans le secteur de l'hydraulique. A cet effet, il est créé au sein du Ministère de l'Hydraulique, une Direction de Coordination des Projets dédiés à l'Hydraulique (DCP), en charge de la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés aux projets inhérents à l'hydraulique en Côte d'Ivoire, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

Le personnel de cette Direction sera composé en grande partie de Spécialistes dans les différents domaines de la gestion de projets avec des profils et expertises acceptables par les potentiels Bailleurs des projets.

Aussi, le Ministère de l'Hydraulique a-t-il mandaté le Cabinet CONSEILS TOP MANAGERS D'AFRIQUE (CTMA) pour conduire le processus de recrutement de ce personnel expert selon les procédures appliquées aux projets financés par la Banque mondiale.

Dans le cadre de sa mission, CTMA lance le présent Avis d'Appel à candidature, pour le compte du Ministère de l'Hydraulique, en vue du recrutement d'un (01) spécialiste en Gestion Sociale, dont les responsabilités, tâches ainsi que le profil sont définis dans les présents termes de référence, pour assurer le suivi et l'évaluation des PAR lors de la mise en œuvre du projet.

II. TACHES ET RESPONSABILITES

Placé sous l'autorité du Directeur de la DCP, le(la) spécialiste en Gestion sociale devra veiller au respect des prescriptions sociales et apportera son appui à toutes les activités nécessitant la prise en compte des aspects sociaux. De manière spécifique, le Spécialiste en gestion sociale est chargé notamment de :

- Elaborer des TDR, les revues et l'examen des Plans de Déplacement et de réinstallation, et des études sociales ;
- Participer à la préparation des dossiers d'appel d'offres (DAO) en veillant à l'insertion, aussi bien dans le DAO que dans les marchés des travaux, des clauses types de sauvegarde de l'environnement préconisées par l'IDA ;
- Superviser du point de vue technique l'exécution des activités sociales des entreprises dans le cadre des travaux du ministère de l'hydraulique ;
- Elaborer un rapport d'exécution présentant une analyse globale du niveau de prise en compte du volet social dans la perspective de l'élaboration du rapport d'achèvement du projet ;
- Vérifier l'échelle de réinstallation pour chaque site concerné ainsi que dans chaque composante ;
- Mettre le CPR à la disposition des communes, pour une meilleure appropriation des principes qui régissent la réinstallation. A cet effet, des sessions de formation seront animées sur les exigences d'un PAR et les étapes à suivre ;
- Identifier les acteurs clés à former dans le cadre du projet ;
- Assister les agences d'exécution et les communes dans la conduite des ateliers de formation tel qu'indiqué dans la section renforcement des capacités du CPR ;
- Evaluer, réexaminer et contrôler, en liaison avec l'ANDE, la conformité des projets avec le CPR ;
- Fournir la directive pratique générale sur le mécanisme de revue (y compris l'utilisation d'une check-list de vérification) pour les PDR et les visites des chantiers pour vérifier que les projets sont en train d'être exécutés dans un environnement viable ;
- Entreprendre les revues sociales trimestrielles et préparer les rapports de suivi trimestriel/annuel sur les aspects sociaux ;
- S'assurer aussi que les rapports du ministère de l'hydraulique comprennent un chapitre ou une section sur la conformité des projets avec les aspects sociaux du projet.
- Toute autre responsabilité ou tâche qui pourrait lui être confiée par le Directeur de la DCP allant dans le sens de l'amélioration du suivi du Projet et la réalisation des objectifs de la cellule de coordination.

III. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Le spécialiste en gestion sociale devra :

- Avoir un Diplôme BAC + 4 années minimum ;
- Avoir des qualifications avérées, en environnement, en sciences humaines, en sciences géographiques et sociales ;
- Justifier d'une expérience confirmée de 5 ans minimum dans la gestion sociale de projets d'infrastructures ;
- Une expérience des politiques de sauvegarde sociale de la Banque Mondiale ou de tout autre bailleur bi ou multilatéral ;
- Avoir au moins une (01) missions spécifiques de surveillance sociale de projet financé par la Banque Mondiale ou d'autres bailleurs ;
- Avoir conduit au moins deux (02) missions spécifiques de suivi et d'évaluation des prescriptions sociales ou de PAR de projets d'infrastructures ;

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (traitement de textes, tableurs, gestion de projet et Internet notamment) ;
- Avoir une bonne expression écrite et orale en français et une excellente capacité d'analyse et de synthèse ;
- Avoir de bonnes dispositions pour le travail en équipe et sous pression ;
- Aptitude à respecter les budgets et les délais ;
- Aptitude à faire des missions de contrôle à l'intérieur du pays pendant 25% du temps de travail, minimum.

IV. DUREE DU CONTRAT

Le Spécialiste en Gestion Sociale sera recruté pour une durée d'un (1) an à compter de la signature de son contrat de travail. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé par le Directeur, le contrat sera renouvelé sur la durée de mise en œuvre des projets avec l'avis de non objection du Bailleur.

V. PROCEDURES ET METHODE DE SELECTION

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016.

Le recrutement sera effectué par appel à candidatures et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque Mondiale.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
- Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV ;

Les candidatures seront déposées sous pli fermé en trois (3) exemplaires (1 original et 2 photocopies) avec la mention « Candidature au poste de Spécialiste en Gestion Sociale » au siège du cabinet CONSEILS TOP MANAGERS à Angré 8^{ème} Tranche star 10 en face de l'établissement INSSA au plus tard le 04 mars 2019 à 10h30 GMT précises.

NB : Les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront satisfaire aux exigences de la clause 3.23 des Directives susvisées.